CONTACTS

Pôle relations internationales de la faculté des sciences et technologies

Émilie TOULET LEROY – responsable

Bâtiment FST (rez-de-chaussée) - emilie.toulet-leroy@univ-lille.fr

Tél: 03 62 26 84 19

Anaïs HENRY – gestionnaire des mobilités

Bâtiment FST (rez-de-chaussée) - anais.henry@univ-lille.fr

Tél: 03 62 26 84 20

Département Biologie

Coordinateur: Christophe LEFEBVRE- Bâtiment SN3 - christophe.lefebvre@univ-lille.fr

<u>Département Chimie</u>

Coordinateur : Eric MARCEAU - Bâtiment C3 - eric.marceau@univ-lille.fr

<u>Département Électronique</u>, <u>Electrotechnique</u>, <u>Automatique</u>

Coordinateur: Walter LHOMME - Bâtiment P2 (bureau 105) - walter.lhomme@univ-lille.fr

Département Informatique

Coordinateur: Slawomir STAWORKO - slawomir.staworko@univ-lille.fr

Département Mathématiques

Coordinatrice: Marie Françoise BARME - Bâtiment M2 - marie-francoise.barme@univ-lille.fr

<u>Département Mécanique</u>

Coordinateur: Christophe HERBELOT - Polytech, F130 - christophe.herbelot@univ-lille.fr

<u>Département Physique</u>

Coordinateur : Cristian FOCSA - Bâtiment P5 - cristian.focsa@univ-lille.fr

Département Sciences de la Terre

Coordinateur: Bruno VENDEVILLE - Bâtiment SN5 - bruno.vendeville@univ-lille.fr

Station marine de Wimereux

Directeur : Valérie GENTILHOMME - valerie.gentilhomme@univ-lille.fr





ERASMUS+

Programme d'action communautaire en matière de mobilité des étudiants

OBJECTIF

Favoriser la mobilité des étudiants au sein des Établissements d'Enseignement Supérieur des 27 pays de l'Union Européenne, des 4 pays de l'Espace Économique Européen de la Croatie et de la Turquie.

PROFIL DES ETUDIANTS

⇒ être inscrit à l'Université de Lille :

en 2^{ème} année de D.U.T.

ou à partir de la 2ème année de licence

<u>DURÉE</u>

De 3 mois minimum à 12 mois maximum.

<u>OÙ PARTIR ?</u>

Dans les établissements partenaires de l'Université de Lille avec lesquels un accord a été accepté par la Commission Européenne. Liste consultable sur le site internet suivant :

https://univlille.moveonfr.com/publisher/ 215/fra

AVANTAGES

- ⇒ **Exonération des droits** de scolarité dans l'université d'accueil.
- ⇒ **Obtention du diplôme français** par un système de reconnaissance formelle de la partie des études effectuée à l'étranger.
- ⇒ **Maintien de la couverture** sociale, des bourses ou prêts nationaux obtenus par l'étudiant en France.

OUAND VOUS INFORMER?

Pour un départ en 2021/2022, contacter le coordinateur de votre département en janvier/février 2021.

AIDES POSSIBLES CUMULABLES

⇒ Les étudiants allocataires **Erasmus+** recevront **150 € ou 200 € par mois** (en fonction de la destination) durant la totalité de leur séjour.

⇒ Bourse de mobilité internationale du MEN pour les étudiants boursiers sur critères sociaux ou allocataires d'études : 400 € par mois

Min. 2 mois / Maxi. 9 mois (financement selon barème d'attribution)

⇒ **Bourse Mermoz - Région Hauts-de-France** (non cumulable à la bourse de mobilité internationale du MEN). Plafond de ressources : 30 000 € de revenus fiscal de référence par part fiscale.

Montant de l'aide : **92,40 € par semaine** (montant maximum dégressif selon quotient familial)

Financement du séjour de 4 à 26 semaines.

Calculer l'estimation du montant de votre bourse Mermoz sur le site du Conseil Régional https://aidesindividuelles.hautsdefrance.fr/ sub/extranet/dispositif-consulter.sub?

sigle=MERMOZ18

(puis cliquez sur le bouton 'Effectuer une simulation' à droite de l'écran)

Le Conseil Régional peut aussi octroyer une participation aux frais de voyage aux étudiants boursiers d'un montant maximum de 300 € sur justificatifs.

Ces montants sont ceux en cours pour l'année 2019/2020 et sont susceptibles de varier.

LIENS UTILES

⇒ Informations et renseignements pratiques : https://international.univ-lille.fr/partir-aletranger/

⇒ Liste des partenaires par domaine :

https://univlille.moveonfr.com/publisher/2 15/fra

OÙ VOUS INFORMER?

- → Le coordinateur de votre département vous informera sur le nombre de places disponibles et le contenu des cours (noms et coordonnées au dos).
- ⇒ Le pôle relations internationales de la faculté des sciences et technologies vous informera sur les démarches administratives à effectuer (noms et coordonnées au dos).

LE SEJOUR ERASMUS Un projet qui se prépare un an à l'avance

OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	
L'idée L'idée Choisissez un pays européen dans lequel vous désireriez effectuer une mobilité Consultez la carte interactive : https://univlille.moveonfr.com/publisher/215/fra JANVIER Le projet Rencontrez le coordinateur Erasmus de votre département afin de choisir l'université étrangère susceptible de vous accueillir Définissez avec lui la durée et la nature de votre séjour (études et/ou stage) Parler de votre projet de mobilité à votre directeur d'études actuel	FÉVRI ⇒ Le coordinateur Erasmus vous aig l'étranger, le système de reconnaiss établissements quand elles sont con pédagogique. ⇒ Renseignez-vous sur l'établisser les formalités d'inscription Erasmu les démarches pour réserver le le les dates de rentrée les coordonnées de la personne que toute formalité spécifique à cha l'existence de cours de langues s' l'établissement d'accueil avant la re production définira les grandes lignes de votre	ER/MARS guillera sur les cours possibles à sance envisagé, les spécificités des nues, les modalités d'inscription ment d'accueil pour connaître : ls ogement ui vous accueillera que établissement spécifiques proposés par ntrée universitaire ue Erasmus (learning agreement) qui programme pédagogique (ECTS)	
	SAISISSEZ VOTRE CANDIDATURE SUR LA PLATEFORME « PARTIR À L'ÉTRANGER» (application disponible depuis l'ENT) AVANT LE 1 ^{er} avril (1 ^{er} novembre pour un départ au S2)		
AVRIL	/MAI	JUIN	
CANDIDATEZ AUX BOURSES en remplissant le formulaire de demande d'aide financière (étape 2 de la plateforme « partir à l'étranger ») AVANT LE 1 ^{ER} AVRIL(1er novembre pour un départ au S2) ⇒ Si vous êtes actuellement en L3 ou en M1, n'oubliez pas de candidater dans un M1 ou un M2 de votre département et de parler de votre projet de mobilité au directeur d'études de la formation que vous visez.			
JUILLET / AOÛT	SEPTEMBRE		
⇒ Réclamez votre carte européenne d'assurance maladie auprès de la CPAM ou de votre centre de sécurité sociale dont vous dépendez (délivrée sous deux semaines environ).	 ⇒ Inscrivez-vous obligatoirement à l'Université de Lille comme tout étudiant français ⇒ Prévenez le pôle RI de toute modification concernant votre dossier ⇒ Prévenez l'établissement d'accueil du jour de votre arrivée ⇒ Maintenez le contact avec le coordinateur Erasmus de votre département ⇒ Confirmez votre programme pédagogique définitif et renvoyez votre certificat d'arrivée (dans les 3 semaines qui suivent votre arrivée). 		

MA TO DO LIST Pour préparer ma mobilité

Je suis allé.e consulter la liste des universités partenaires dans lesquelles je peux effectuer une mobilité.	
J'ai visité les sites des universités qui m'intéressent pour connaitre les cours proposés, la langue dans laquelle sont dispensés les cours et le calendrier pédagogique.	
J'ai passé un test de langue pour connaître mon niveau (CLES ou autre).	
J'ai rencontré le coordinateur Erasmus de mon département pour échanger sur mon projet.	
J'ai rempli un/des projets de learning agreement que j'ai soumis à mon coordinateur Erasmus.	
J'ai rencontré Anaïs Henry, en charge des mobilités à la faculté des sciences et technologies, pour les aspects administratifs.	
Je me suis renseigné.e auprès de l'université partenaire sur les formalités d'inscription Erasmus, les démarches pour réserver le logement, les dates de rentrées, les coordonnées de la personne qui m'accueillera, toute formalité spécifique à l'établissement d'accueil, l'existence de cours de langues proposés avant la rentrée.	
Je me suis inscrit.e sur la plateforme « Partir à l'étranger », application disponible sur Moodle (avant le 31 mars pour un départ au S1 et le 15 octobre pour un départ au S2).	
J'ai fait ma demande de bourses via la plateforme « Partir à l'étranger » (avant le 15 mai pour un départ au S1 et le 15 novembre pour un départ au S2)	
Suivant l'université d'accueil - J'ai accompli les formalités demandées par l'université d'accueil : inscription en ligne et/ou papier.	
J'ai réclamé ma carte européenne d'assurance maladie auprès de la CPAM.	
l'ai prévenu mon établissement d'accueil de mon jour d'arrivée.	П

Après toutes ces étapes, l'heure du départ est arrivée. Je n'oublie pas de :

- m'inscrire à l'Université de Lille comme tout étudiant français,
- prévenir le pôle RI de la FST et/ou mon coordinateur Erasmus de toute modification concernant mon dossier,
- maintenir le contact avec mon coordinateur Erasmus,
- confirmer mon programme pédagogique (learning agreement) définitif et de renvoyer mon certificat d'arrivée (dans les 3 semaines qui suivent mon arrivée),
- de revenir en France avec mon/mes relevé(s) de notes.